CONDITIONS GENERALES DE VENTE

SRL Arvipo BeLux

INFORMATIONS LEGALES

En exécution des articles III.74, III.76 et XIV.3 du Code de droit économique, les informations légales suivantes, relatives à la forme, la structure, l'organisation et le fonctionnement de Arvipo BeLux sont les suivantes :

1. Nom: Arvipo BeLux

2. Forme juridique : Société à responsabilité limitée (SRL)

3. Adresse: Rue de Piétrain, 103 A boite 2 1370 JODOIGNE

4. Adresse électronique : info@arvipo.be

Numéro d'entreprise : 0753.872.122

7. Numéro de téléphone: +32 495 45.72.42

8. <u>Caractéristiques de la prestation de service</u>: Arvipo BeLux distributeur unique de la marque Arvipo en Belgique et au Luxembourg.

ART.I - DISPOSITIONS GENERALES

Les présentes conditions générales s'appliquent à toutes les prestations de services fournies par Arvipo BeLux (ci-après, « Arvipo BeLux » ou « le Distributeur »).

Les présentes conditions générales annulent et remplacent toutes autres conditions générales et/ou conventions entre le Distributeur et son Client, que celles-ci soient orales ou écrites, conclues postérieurement ou antérieurement au contrat principal conclu entre le Distributeur et son Client. La primauté et l'exclusivité des présentes conditions générales est un élément essentiel du contrat et celui-ci ne se conçoit pas sans celles-ci, sauf dérogation écrite et expresse des Parties. La passation de commande implique l'acceptation préalable des présentes conditions par le Client. Pour manifester cette acceptation, le Client devra cocher une case de validation et cliquer sur le bouton « Valider ma commande ». Du fait de ces deux actions, le Client déclare et reconnaît avoir une parfaite connaissance des présentes conditions et les avoir acceptées dans leur intégralité et sans réserve.

ART.II – INFORMATIONS ET DROIT DE RÉTRACTATION

En cas de conclusion d'un contrat à distance, au sens de l'article I.8, 13° du Code de droit économique, entre Arvipo BeLux et le Client et uniquement si celui-ci est un consommateur, le Client reconnaît avoir reçu, avant la conclusion du contrat, de la part du Distributeur, l'ensemble des informations reprises aux articles VI.2 et VI.45 du Code de Droit Economique ainsi que la confirmation détaillée du contrat conclu visée par l'article VI.46 § 7 du Code de droit Economique.

ART.III – IDENTIFICATION ET INSCRIPTION DU CLIENT

Pour passer commande, le Client doit, au préalable, s'identifier en remplissant le formulaire d'inscription prévu à cet effet. Les informations données par le Client doivent être exactes et complètes. L'adresse électronique inscrite dans le formulaire est considérée comme une adresse personnelle à laquelle seront adressés tous les messages émis par le Distributeur. Le Client doit, dès lors, veiller à sa validité et à sa mise à jour. Lors de son inscription sur le site internet, le Client choisit un identifiant et un mot de passe associé. Toute commande réalisée via le site internet par le Client sera effectuée via cet identifiant et ce mot de passe. L'identifiant et le mot de passe sont strictement personnels et confidentiels. Le Client s'interdit, dès lors, de les divulguer à un tiers ou de les céder. En tout état de cause, toute commande passée grâce à cet identifiant et ce mot de passe sera réputée être effectuée par le Client. Ce dernier informera immédiatement et par écrit le Distributeur de toute utilisation de son identifiant et de son mot de passe faite à son insu et dont il aurait

A l'issue de la procédure d'inscription, le Distributeur adressera immédiatement un message au Client confirmant sa demande d'inscription.

ART.IV - COMMANDES

Le Client a la possibilité de passer sa commande en ligne, à partir du catalogue en ligne et au moyen du formulaire qui y figure, pour tout produit, dans la limite des stocks disponibles. Le Client sera informé de toute indisponibilité du produit commandé. Pour que la

commande soit validée, le Client devra accepter, en cliquant à l'endroit indiqué, les présentes conditions générales. Il devra aussi

choisir l'adresse et le mode de livraison, et enfin valider le mode de paiement. La vente ne sera considérée comme définitive qu'après l'envoi au Client de la confirmation de l'acceptation de la commande par courrier électronique. En cas de difficulté, pour le Distributeur à fournir un produit spécifique, celui-ci s'engage à procéder au remboursement de produit manquant dans les plus brefs délais.

Pour toute question relative au suivi d'une commande, le Client peut contacter Arvipo BeLux par mail à l'adresse info@arvipo.be.

La responsabilité de Arvipo BeLux ne pourra être engagée en cas d'informations erronées transmises par le Client et ayant empêché la livraison.

Le Distributeur se réserve le droit de retirer des produits du site à tout moment et/ou de supprimer ou modifier tout matériel ou contenu du site internet.

Dans l'hypothèse où, le Client aurait passé deux commandes identiques, il est tenu d'en informer immédiatement le Prestataire/Vendeur en vue de solliciter le remboursement de la commande en double.

ART. V - SIGNATURE ELECTRONIQUE

La fourniture en ligne du numéro de carte bancaire du Client et la validation finale de la commande vaudront preuve de l'accord du Client quant à l'exigibilité des sommes dues au titre du bon de commande et la signature et acceptation expresse de toutes les opérations effectuées. En cas d'utilisation frauduleuse sa carte bancaire, le Client est invité, dès le constat de cette utilisation, à contacter Arvipo BeLux par mail à l'adresse info@arvipo.be

ART. VI - PREUVE DE LA TRANSACTION

Les registres informatisés, conservés dans les systèmes informatiques du Distributeur dans des conditions raisonnables de sécurité, seront considérés comme les preuves des communications, des commandes et des paiements intervenus entre les Parties. L'archivage des bons de commande et des factures est effectué sur un support fiable et durable pouvant être produit à titre de preuve.

ART. VII - INFORMATIONS SUR LES PRODUITS

Les produits régis par les présentes conditions générales sont ceux qui figurent sur le site internet du Distributeur et qui sont indiqués comme vendus et expédiés par lui. Ils sont proposés dans la limite des stocks disponibles. Les produits sont décrits et présentés avec la plus grande exactitude possible. Toutefois, si des erreurs ou omissions ont pu se produire quant à cette présentation, la responsabilité du Distributeur ne pourrait être engagée

Les produits contiennent exclusivement les éléments inclus dans la description.

ART.VIII - TARIFS

Les prix de Arvipo BeLux sont libellés en euros.

Ceux-ci s'entendent TVAC ou HTVA suivant que l'interlocuteur d'Arvipo BeLux soit Client ou Distributeur du produit Arvipo mais excluent les frais de livraison, facturés en supplément (pour toute commande inférieure à 500€ HTVA), et indiqués avant la validation de la commande.

Dans l'hypothèse où le prix affiché serait erroné, le Distributeur se réserve le droit de le modifier. Si une commande avait été passée sur base de ses informations, le Distributeur est tenu de prendre contact avec le Client en vue de l'inviter à confirmer sa commande, sur base du nouveau tarif ou à annuler celle-ci.

ART.IX - MODALITES ET RETARD DE PAIEMENT

Il s'agit d'une commande avec obligation de paiement, ce qui signifie que la passation de la commande implique un règlement de celle-ci par le Client. Pour régler sa commande, le Client dispose, à son choix, de l'ensemble des modes de paiement mis à sa disposition par le Distributeur et listés sur le site internet. Le Client garantit au Distributeur qu'il dispose des autorisations éventuellement nécessaires pour utiliser le mode de paiement choisi par lui, lors de la validation du bon de commande. Le Distributeur se réserve le droit de suspendre toute gestion de commande et toute livraison en cas de refus d'autorisation de paiement par carte bancaire de la part des organismes officiellement accrédités ou en cas de non-paiement.

La production d'une commande ne débute que lorsque le paiement est effectué.

ART. X -LIVRAISON

La livraison sera effectuée, par défaut, à l'adresse du revendeur Arvipo le plus proche (distance kilométrique) du domicile du Client dans les 7 jours ouvrables à compter de la validation de la commande (sous réserve de la disponibilité des pièces).

Dans l'hypothèse où aucun revendeur ne se trouverait à proximité du domicile du Client, la livraison sera effectuée, au domicile du Client. Toute commande pour un montant supérieur à 500€ HTVA sera livrée franco de port. Toute commande pour un montant inférieur à 500€ HTVA sera majorée de frais administratifs et de frais de livraison.

En tout état de cause, les délais renseignés par le Distributeur ne le sont qu'à titre indicatif.

ART. XI - AGREATION - GARANTIE

Les marchandises seront réputées agréées par le Client cinq jours calendrier au plus tard après la livraison, sauf réclamation précise et détaillée, notifiée au Distributeur par courrier recommandé avant l'expiration de ce délai.

L'agréation couvrira tous les défauts apparents, c'est-à-dire tous ceux qu'il était possible au Client de déceler au moment de la livraison ou dans les cinq jours calendrier qui ont suivi par un contrôle attentif et sérieux, notamment ceux relatifs aux caractéristiques et au fonctionnement des marchandises.

Tout produit utilisé et/ou endommagé ne pourra être retourné et ne sera, dès lors, pas remboursé.

ART.XII - CONFIDENTIALITE/ PROTECTION DES DONNEES

Les deux parties prendront vis-à-vis de leur personnel toutes les mesures nécessaires pour assurer, sous leur responsabilité, le secret et la confidentialité de tous les documents et informations.

Les clauses des contrats et de leurs annexes, intervenant entre le Distributeur et le Client, sont réputées confidentielles et, à ce titre, elles ne peuvent être publiées ni communiquées à des tiers non-autorisés.

Le Distributeur s'engage à ne divulguer aucune information de caractère confidentiel qui lui aurait été communiquée par le Client préalablement ou à l'occasion de l'exécution des prestations prévues au contrat.

Le Client s'interdit de communiquer à des tiers toute information confidentielle, quelle qu'elle soit et plus généralement sur les méthodes de travail et le savoir-faire de Arvipo BeLux.

Le Client, afin de disposer des services commandés au Distributeur, communique librement au Distributeur les données nécessaires et minimales au traitement de la demande qu'il formule auprès du Distributeur (identité, numéro de téléphone, adresse, adresse mail, mesures nécessaires, etc.). Le Client reconnaît dès lors, expressément, que le traitement de ses données est fondé sur son consentement au traitement de ses données personnelles et est nécessaire à l'exécution du contrat conclu directement entre lui et le Distributeur.

A cet égard, la Déclaration de respect de la vie privée du Distributeur sur laquelle le Client marque son accord par la signature des présentes conditions générales, répertorie les catégories de données traitées par le Distributeur, à quelles fins il les utilise, ainsi que la manière dont les données personnelles sont traitées. En outre, il y est expliqué comment le Client peut exercer ses droits quant à ses données personnelles. La Déclaration de respect de la vie privée peut également être obtenue par téléphone (+32 495 45.72.42) ou par courriel (info@arvipo.be).

Dans le cadre du traitement des données du Client, le Distributeur précise que celles-ci sont confidentielles et qu'elles ne seront utilisées que dans le cadre de l'exécution du contrat et de ses suites. Le Client a accès aux données à caractère personnel traitées par le Distributeur aux fins, notamment, de faire rectifier des données erronées. Il a également le droit de veiller à la suppression des données dont le traitement et la conservation seraient interdits par la loi. Il a enfin le droit d'interdire l'utilisation des données à caractère personnel le concernant et qui, compte tenu du traitement, sont considérées comme non complètes ou non pertinentes et de s'opposer au traitement de données à caractère personnel le concernant et envisagé à des fins directes de marketing.

Le Client déclare que toutes les informations fournies par lui sont correctes et exactes.

ART,XIII – NULLITÉ D'UNE CLAUSE DES PRÉSENTES CONDITIONS

La nullité d'une clause des présentes conditions générales n'affectera pas la validité de ses autres clauses.

Les parties s'engagent, dans ce cas, à négocier de bonne foi la conclusion d'une nouvelle clause qui poursuivra le même objectif que la clause nulle et aura, dans toute la mesure du possible, des effets équivalents, afin de rétablir l'équilibre contractuel.

ART.XIV - RENONCIATION

Toute renonciation à un droit quelconque des présentes conditions générales devra être expressément constatée dans un écrit émanant de la partie qui renonce à ce droit.

Aucune partie ne pourra notamment se prévaloir d'une renonciation tacite ou verbale de l'autre partie à un droit découlant de ces conditions générales.

ART,XV – LOI APPLICABLE ET TRIBUNAUX COMPÉTENTS

Les relations entre les parties sont régies par le droit belge.

Sont compétents pour connaître de tout litige, la Justice de Paix de Jodoigne ainsi que les Cours et Tribunaux des arrondissements judiciaires de Bruxelles et du Brabant Wallon – Division Wavre.